

optimiste: on verra à répondre aux besoins avant la fin de la saison de navigation; sinon, des dispositions seront prises pour transporter les grains par rail.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA TEMPÊTE D'OCTOBRE DERNIER DANS LES MARITIMES— DEMANDE D'ENQUÊTE AU SUJET DU RETARD À DONNER L'ALERTE

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Étant donné que la tempête qui s'est abattue sur les Maritimes le 20 octobre dernier a occasionné des pertes humaines et des dégâts de l'ordre de plusieurs millions de dollars dans l'île du Cap-Breton seulement et que l'on affirme que le Service de l'environnement atmosphérique ne l'a pas annoncée à temps, le ministre fera-t-il faire une enquête pour déterminer les causes de cette prétendue lacune et y remédier?

[Français]

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Monsieur le président, il est extrêmement difficile de prédire longtemps d'avance la température, et même la naissance d'une tempête. Nous faisons constamment des études à ce sujet. Et même très récemment un navire de recherches du Canada a participé à des études sur le climat dans la région des Tropiques, recherches qui nous permettront peut-être de prédire la température ou les tempêtes plus de deux jours à l'avance. Mais je peux faire enquête afin de déterminer si, dans le cas qui préoccupe l'honorable député, il aurait été possible de prendre quelque mesure particulière.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

LE BOIS D'ŒUVRE—LE DUMPING DE CONTRE-PLAQUÉ AMÉRICAIN AU CANADA

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à celle du représentant de South Shore et elle porte sur le contre-plaqué. Le ministre de l'Industrie et du Commerce sait-il que le contre-plaqué américain est écoulé sur le marché canadien à un prix inférieur de 15 p. 100 au coût de fabrication du même contre-plaqué au Canada. Sinon, pourquoi pas?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, les questions ou les instances relatives au dumping doivent être adressées au ministre du Revenu national.

[Plus tard]

M. Paproski: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai posé une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Je ne sais pas de quel ministre relève l'antidumping. Le ministre a nommé le ministre du Revenu national. Puis-je poser ma question au ministre du

Questions orales

Revenu national? Sait-il, lui surtout qui est de Vancouver, que les fabricants américains de contre-plaqué écoulent leurs produits sur le marché canadien, jusqu'à 15 p. 100 de moins que le coût de fabrication au Canada? Dans la région même du ministre, le produit ne se vend pas.

L'hon. Ron Basford (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, mon bureau n'a pas reçu de plaintes contre le dumping, mais je me renseignerai auprès des fonctionnaires et ferai une enquête sur la question.

* * *

LE BUDGET

LA DATE DE PRÉSENTATION

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Comme il a souvent dit à la Chambre que le budget serait présenté au début de novembre, est-il en mesure de donner la date précise de cet événement tant attendu?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Pas encore, monsieur l'Orateur.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

DEMANDE DE LEVÉE DE L'INTERDICTION DE LA SOLLICITATION ÉLECTORALE AUX BASES MILITAIRES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser une question au ministre de la Défense nationale. Comme les personnes qui vivent dans des logements situés à l'intérieur des limites des bases militaires canadiennes sont des citoyens qui ont tous les droits de l'électeur, le ministre verra-t-il à faire lever l'interdiction contre la sollicitation électorale, afin que tous les partis puissent présenter leur message aux électeurs qui vivent à la base des Forces armées canadiennes de Rockcliffe, à l'occasion de la prochaine élection complémentaires dans Carleton-Est.

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, comme le député l'a souligné dans sa question, il existe une ordonnance royale qui empêche un officier de permettre à un candidat ou à son agent électoral de pénétrer dans une base pour solliciter les votes pendant une campagne électorale. Cette ordonnance s'applique dans le cas des élections fédérales, provinciales et municipales. Si les militaires mariés ont leurs quartiers à l'extérieur des limites de la base, ils peuvent être visités par les candidats.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser une question supplémentaire au ministre. Si c'est une question de règlement, le problème ne relève-t-il pas du ministre? Les citoyens qui logent quelque part, où que ce soit, n'ont-ils pas tous les mêmes droits politiques?

M. Richardson: Monsieur l'Orateur, je pense que le député soulève là un point important. Je me ferai un plaisir de l'examiner.